



COMMUNIQUE COMMUN

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE ET DES INSTANCES PARITAIRES RECONNUES

Dans cette période où se tiennent les CAP, les syndicats A&I-UNSA et SGEN-CFDT réaffirment solennellement leur attachement à ces instances paritaires dans la totalité des compétences qui leur sont réglementairement dévolues. Elles sont la garantie de l'égalité de traitement des personnels, dans l'évolution de leur carrière, quel que soit leur ministère d'affectation et le lieu où ils exercent leur métier.

Le SGEN-CFDT et A&I-UNSA ne sauraient tolérer une différence de traitement, dans la gestion des promotions notamment, qui pénaliserait les personnels en poste dans l'Enseignement supérieur par rapport à ceux exerçant dans le secteur scolaire (services, EPLE ...), entre autre ceux de l'ASU.

NON A UNE FILIERE SPECIFIQUE

Le Syndicat A&I-UNSA et le SGEN-CFDT s'opposent catégoriquement à la mise en place d'une 4^{ème} "mini fonction publique" qui serait une filière propre à l'enseignement supérieur et à la recherche, qui aurait pour conséquence une gestion collective par des CAP d'établissement (ou inter établissements). Cette filière déposséderait les actuelles CAP de leur rôle, précipitant leur disparition.

Les intentions, maintes fois réitérées de certains présidents d'université, reprises et préconisées par le rapport SCHWARTZ, doivent être clairement repoussées par la ministre de l'Enseignement supérieur, à qui nous demandons de se porter garante de la présence de l'ASU dans l'enseignement supérieur, dans le cadre du statut de la FPE et de ses évolutions. C'est d'ailleurs le vœu partagé d'une grande majorité des syndicats.

VERS UNE MOBILITE INTERMINISTERIELLE

Ces évolutions, dans la perspective d'une mobilité interministérielle par filières de métiers, sont celles que le SGEN-CFDT et A&I-UNSA défendent, avec leurs unions fédérales, dans les négociations qui se déroulent actuellement au niveau du ministère de la fonction publique.

Les syndicats A&I-UNSA et SGEN-CFDT réaffirment leur attachement aux filières regroupant des corps exerçant le même métier. Le meilleur exemple en est la filière administrative qui doit rapidement se concrétiser dans ses volets interministériel et inter catégoriel.

Thierry Cadart

Secrétaire général
Sgen-CFDT

Jean-Yves Rocca

Secrétaire général
A&I-UNSA

Paris, le 25 mai 2009